

200.000 personnes reprennent la marche des libertés

Communiqué 16 janvier 2021

Les Marches des Libertés ont rassemblé, ce samedi 16 janvier partout en France, des centaines de milliers de personnes, toutes générations confondues, pour défendre nos libertés. **15000** personnes ont défilé à Paris, de la place Félix-Eboué à la Bastille. **5000** à Lyon, autant à Toulouse, **4000** à Nantes. Au total : **200 000** personnes ont marché dans toute la France, où **88** mobilisations ont été recensées par la Coordination (1).

A Villeurbanne, comme à Paris, les cortèges se sont arrêtés devant les sièges locaux de l'Inspection générale de la police nationale, afin de protester contre l'impunité policière et le manque de transparence de l'institution.

Fait notable, les cortèges ont été rejoints par un certain nombre d'organiseurs de « ravers » et de sound systems, comme à Lyon et à Paris, le collectif Soutien à la Maskarade, en soutien aux teufeurs poursuivis le 31 décembre dernier, ou le Socle, syndicat d'une trentaine de collectifs organisateurs d'activités festives dans des lieux non autorisés.

Une fois encore, à Paris, la coordination a pu constater de nombreuses infractions pénales et déontologiques commises par les forces de l'ordre sur instructions du préfet Lallement dans le cadre du maintien de l'ordre. Ainsi, de l'impossibilité d'accéder à la manifestation pour les manifestant-es et les camions des organisateurs, l'absence de RIO, les violences commises sur les manifestants, les entraves au droit de manifester, ou encore le déploiement de forces démesuré le long du cortège. Ainsi, contrairement aux déclarations sur twitter du ministre de l'intérieur affirmant qu'une rave avait été évitée, il s'agissait plus simplement de trois camions des comités "Soutien à la Maskarade" qui ont été délibérément empêchés de rejoindre le cortège comme n'importe quel véhicule de la manifestation. A l'heure qu'il est, 15 véhicules tous confondus ont été emmenés au commissariat du XIIIe arrondissement où un rassemblement doit se tenir.

Des obstacles similaires ont été constatés par la Coordination dans des villes comme à Montpellier où du matériel de sonorisation a été saisi. À Lyon, la manifestation a été brutalement interrompue à mi-parcours, pour une dispersion dans le chaos des gaz lacrymogènes.

Après la marche en hommage à Cédric Chauviat, le 3 janvier dernier à Paris, ces cortèges du jour contre la proposition de loi « Sécurité globale » constituent une nouvelle étape dans notre mobilisation. Tant que ne sera pas acté le retrait réel des articles 21, 22, 24 de la proposition de loi Sécurité globale et du Schéma national du maintien de l'ordre, nos actions se multiplieront.

La proposition de loi dite « Sécurité globale » a été votée par l'Assemblée nationale et poursuit son cheminement parlementaire au Sénat. L'annonce par le gouvernement de la réécriture du texte par une commission indépendante a fait long feu : elle était contraire au principe de séparation des pouvoirs. Cette semaine, une commission sénatoriale, qui a consulté certaines organisations

membres de la coordination, a jeté le trouble sur le devenir de l'article 24 : certains sénateurs prônent sa réécriture pour éviter qu'elle soit "recyclée" dans l'article 18 dans le projet de loi Séparatisme, tandis que d'autres réclament sa suppression pure et simple car contrainte aux principes républicains et démocratiques.

Aucune annonce parlementaire n'a été faite à propos des articles 21 et 22 concernant la surveillance généralisée par drone et par caméra piéton, ni sur le Schéma national du maintien de l'ordre (SNMO). Le président de la République n'a pas davantage répondu à notre demande de rencontre formulée dans une lettre ouverte envoyée le 14 décembre. Quant au « Beauvau de la Sécurité », dont le lancement est annoncé pour le 25 janvier, il apparaît de plus en plus pour ce que nous redoutons: une chambre d'enregistrement des revendications policières, et non un lieu de débat critique.

L'ensemble de ces signaux sont pour nous un encouragement à poursuivre nos actions.

La coordination nationale #StopLoiSécuritéGlobale fédère plus de 80 organisations implantées dans toute la France: syndicats, sociétés, collectifs, associations de journalistes et de réalisateur-ices, confédérations syndicales, associations, organisations de défense de droits humains, comités de familles de victimes de violences policières, de collectifs de quartiers populaires, d'exilé-es, de blessés, de Gilets jaunes, et soutenue par des teufeurs, des acteurs-trices du monde culturel et de la fête, et des représentant-es du monde LGBT.

Au total, ce sont plus de 200 villes, des métropoles régionales jusqu'aux localités plus modestes, qui ont déjà connu au moins un rassemblement depuis le 28 novembre 2020, grâce au tissu associatif, culturel, syndical et politique qui forme la vitalité démocratique de ce pays. Nous nous en félicitons.

Paris, 16 janvier 2021

(1) Carte complète des rassemblements disponible sur <https://stoploisecuriteglobale.fr/#carte>

Contact:

Courriel: contact@stoploisecuriteglobale.fr

Site: <https://stoploisecuriteglobale.fr>

Compte twitter: <https://twitter.com/stopsecuglobale>

